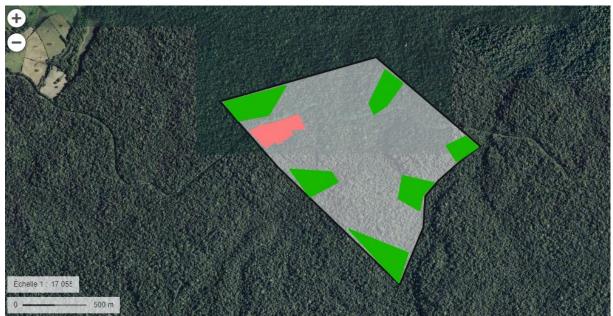
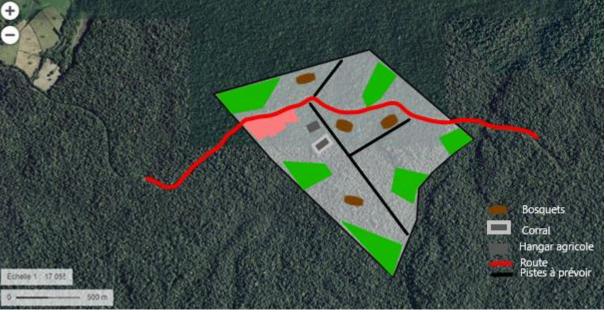
## Compléments d'informations demande d'examen au cas par cas Mr BENTH

## - Carte des aménagements prévus :



→ Parcelles agricoles (rouge) Zones boisées à conservés (vert) le reste sera consacrés au pâturage bovin (les ripisylves ne sont pas indiqués sur la carte)



→ La construction d'un hangar agricole et d'un corral sera également prévus sur la parcelle, une fois les travaux de défrichement terminés.



→ Superficie des pistes prévus : l'aménagement de trois pistes d'une largeur de au moins 10 mètres.

L'emplacement des aménagements et des zones présentés ci-dessus ne sont que provisoire. Les zones cultivées ainsi que les zones boisées à conserver ne peuvent être prévu à l'avance. Elles feront donc l'objet d'une réévaluation une fois la demande de foncier de Monsieur Aymerick BENTH accordée. L'emplacement des espaces à conserver sera également discuté avec les entreprises spécialisées dans la défriche et sera réétudié sur place.

## - Ripisylves et bosquets :

Il est prévu de garder au minimum une bande arborée de 6 mètres de largeur sur toute la longueur des cours d'eau présents.

L'emplacement exacte des bosquets sera étudié plus précisément une fois la demande de foncier accordée. Il est prévu de créer des bosquets d'une superficie de 0,5 hectares.

## - Travaux postérieurs à la défriche :

Préparation du sol pour la plantation de plantes fourragères (semis de Kikuyu) : gyrobroyage et labour seront donc effectués. Des amendements organiques seront également réalisés tous les 2 ou 3 ans pour l'entretien des parcelles de pâturage (fumier ou NPK).

De plus, des amendements calciques et organiques sont également prévus sont pour les cultures vivrières.

- Aucun forage n'est prévu pour ce projet.
- Monsieur BENTH commencera sont activités avec l'achat de 30 génisses et d'1 taureau.